


**3**


**Impliquer  
vraiment  
les parents**



Impliquer vraiment les parents suppose de ne pas faire simplement appel à eux comme à des assistants pédagogiques pour suivre les devoirs ou des bénévoles dévoués pour tenir la buvette de la fête de l'école !

Faire la classe est une activité complexe ; le plus efficace pour s'en rendre compte est d'y assister. Ouvrir les portes de la classe, c'est permettre aux parents de comprendre un peu mieux ce qui s'y passe.

Ce sera une nouvelle occasion, pour l'enseignant, d'expliquer précisément les objectifs qu'il se fixe et les moyens qu'il emploie pour y parvenir.



# OUVRIR LES PORTES DE SA CLASSE

Aller plus loin dans le partenariat parents/enseignants ne peut être que l'aboutissement d'un cheminement personnel ou, mieux, encore, de l'équipe pédagogique dans son ensemble. Il est vain de chercher à imposer un projet au long cours sans être soi-même convaincu et soutenu par les collègues. À titre individuel cependant, différentes actions simples et efficaces peuvent être mises en place.



## Faire participer les parents

Ouvrir les portes de sa classe et faire participer les parents ne va pas de soi. Si les appréhensions sont nombreuses (colonne de gauche du tableau de la page suivante), elles peuvent être surmontées grâce à des initiatives testées et approuvées pendant de nombreuses années (colonne de droite).

<p><b>Non merci ! Les craintes de l'enseignant</b></p>	<p><b>Mais si ! Quelques bonnes raisons pour se rassurer...</b></p>
<p>Les parents ne connaissent pas la pédagogie</p>	<p>Faire participer les parents consiste à les associer à des activités choisies sous la responsabilité de l'enseignant.</p>
<p>Ils vont en profiter pour se mêler de ce qui ne les regarde pas</p>	<p>Les parents sont conviés pour un objectif déterminé qui leur est communiqué. En pratique, la très grande majorité des parents sollicités sont respectueux du cadre posé par le professeur et ont à cœur de collaborer de façon constructive<sup>1</sup>.  Pour les parents vraiment intrusifs, leur rappeler que ce sont les enseignants qui décident de la pédagogie à mettre en œuvre (mais que l'on peut la leur expliquer).</p>
<p>Ils vont voir le désordre qui règne dans ma classe</p>	<p>Le désordre n'est-il pas consécutif au travail des élèves, au cœur de la raison d'être de l'école ? Leur montrer qu'il ne s'agit pas vraiment de « désordre », mais de la conséquence des activités des élèves.</p>
<p>Ils vont raconter ce qu'ils ont vu</p>	<p>Les parents diffusent déjà autour d'eux ce qu'ils n'ont pas vu, par le récit très partiel de leurs enfants et par les on-dit inévitables. Ouvrir la porte de la classe, c'est leur permettre de se faire une idée plus juste de la réalité scolaire et de raconter la réalité de la classe (même si, bien sûr, toutes les interprétations sont encore possibles...).</p>
<p>Ils vont déconcentrer les élèves</p>	<p>Pour éviter cela, il faut se conduire comme à l'accoutumée et ne pas hésiter à reprendre un élève qui se relâcherait en présence de son parent.  Les élèves sont informés que les règles ne changent pas malgré la présence de quelques parents dans la classe.</p>

<sup>1</sup> | La frustration d'avoir souvent été tenu à l'écart par d'autres enseignants les place en général dans de bonnes dispositions.

<b>Non merci ! Les craintes de l'enseignant</b>	<b>Mais si ! Quelques bonnes raisons pour se rassurer...</b>
Les parents risquent de juger ma manière de gérer la classe (trop sévère, trop laxiste...)	<p>Les parents finiront bien par découvrir que l'enseignant de leur enfant est... un être humain.</p> <p>La présence d'autres adultes dans la classe permet au professeur de prendre conscience de son attitude envers les élèves. Ce regard extérieur peut lui être bénéfique parce qu'il l'aide à prendre du recul sur sa pratique.</p>

Rentrons plus précisément dans le détail de cette participation des parents à la vie de la classe.

<b>Associer les parents, mais à quoi ? Quelques exemples</b>	<b>Quels bénéfices pour les parents, les élèves et... les enseignants ?</b>
<p><i>Dans de nombreux domaines disciplinaires (avec toujours l'aide de l'enseignant) :</i></p> <p><b>En arts visuels</b> Cycle 1 : Distribuer le matériel de peinture aux enfants, les aider à mélanger les couleurs, leur expliquer comment renouveler l'eau, vérifier qu'ils respectent les consignes de travail, les leur réexpliquer au besoin. Cycle 2 : Montrer aux enfants une technique de calligraphie, de peinture, de collage, de dessin, etc.</p> <p><b>En sciences</b> Réaliser une expérience simple : demander aux élèves quels sont les objets qui coulent et ceux qui flottent<sup>2</sup>.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Reconnaître la place des parents dans l'école, qui se sentent alors plus à l'aise avec l'enseignant et se rendront mieux compte de ce que vit leur enfant lorsqu'il est élève.</li> <li>- Montrer aux parents comment on travaille dans une classe : les contraintes de la gestion d'un groupe, le fonctionnement en ateliers, la coopération entre les élèves, la place de l'erreur (on peut se tromper sans se faire sanctionner et progresser), etc.</li> <li>- Montrer aux enfants que l'on prend en compte leurs parents.</li> <li>- Bénéficier d'une aide très utile en classe.</li> <li>- S'enrichir des apports d'autres adultes.</li> </ul>

<b>Associer les parents, mais à quoi ? Quelques exemples</b>	<b>Quels bénéfices pour les parents, les élèves et... les enseignants ?</b>
<p>On formule des hypothèses, on vérifie en plongeant les objets dans l'eau, on compare et on cherche à expliquer les résultats obtenus.</p> <p><b>En français</b> Raconter ou lire une histoire. Etc.</p> <p><i>À tous les cycles et en fonction du métier ou du talent des parents :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présenter son métier.</li> <li>- Présenter la fabrication d'un objet en lien avec son métier.</li> <li>- En musique, faire découvrir un instrument dont on sait jouer.</li> <li>- En français, raconter ou lire une histoire.</li> <li>- Présenter son pays d'origine : quelle langue ? Quelles traditions ? Quelles ressemblances et différences avec la France ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Découvrir des métiers.</li> <li>- Valoriser les parents.</li> <li>- Donner l'opportunité aux enfants d'être fiers de leurs parents.</li> <li>- Apprendre en s'appuyant sur le vécu familial.</li> </ul>
<p><i>Pendant le temps d'APC<sup>3</sup> ou autre temps, convier les parents à participer à du soutien :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les laisser intervenir, observer leurs stratégies, les renforcer même si elles sont différentes des siennes propres.</li> <li>- Se laisser conseiller par les parents.</li> <li>- Leur suggérer progressivement des stratégies autres, complémentaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Impliquer les parents dans les apprentissages.</li> <li>- Conduire les parents à prendre conscience des clés pour aider : ne pas faire à la place, laisser l'élève chercher et donc se tromper, accepter l'erreur comme faisant partie du processus normal d'apprentissage...</li> <li>- Occuper un véritable rôle d'éducateur écouté en tant que tel.</li> </ul>

<sup>3</sup> | Les activités pédagogiques complémentaires visent à aider les élèves en difficulté et à les accompagner dans leur travail scolaire.



L'implication des parents dans l'école et le partenariat parents/enseignants peut plus précisément prendre les formes suivantes.

#### Recevoir un parent musicien

Un parent est musicien, amateur ou professionnel.

#### En amont

- 1 – En classe, en amont, faire écouter aux élèves un extrait musical dans lequel un instrument de musique occupe une place de choix. Exercer les élèves à repérer l'instrument durant l'écoute musicale : « Levez la main lorsque vous entendez le violon. »
- 2 – Les élèves collent la photocopie de l'instrument et écrivent son nom en légende : *le violon alto*.
- 3 – On peut aussi situer un instrument au sein d'une formation, en proposant un aperçu de l'organisation musicale d'un orchestre de chambre ou d'un orchestre symphonique.

#### Accueil du parent en classe

- 1 – Après concertation avec l'enseignant, le parent présente son instrument et le morceau qu'il va interpréter. Il décrit quelques particularités de son saxophone, son violon ou son djembé et le rattache à sa famille : instruments à cordes...
- 2 – Les enfants posent des questions. Quelques informations sont notées au tableau pour être recopiées et éventuellement réutilisées ultérieurement.

## Recevoir des parents parlant une autre langue

- 1 – Proposer à tous les parents qui maîtrisent une langue étrangère de participer à une séance de classe. Son objectif : découvrir quelques ressemblances et différences d'une langue à l'autre, d'une culture à l'autre.
- 2 – Élaborer un tableau de comparaison et le distribuer aux enfants.
- 3 – Pendant cette séance, permettre à chaque parent de présenter sa langue selon les modalités qu'il aura choisies. La séance est principalement orale et les enfants sont encouragés à poser des questions. Leur demander également de compléter le tableau de comparaison. Par exemple :

LANGUE	UNE LETTRE	UN MOT	UNE PHRASE	DES RESSEMBLANCES AVEC LE FRANÇAIS	DES DIFFÉRENCES AVEC LE FRANÇAIS
Japonais					
Anglais					
Allemand					
Arabe					

## Recevoir un parent archéologue

**Avant**

Proposer aux élèves de fouiller dans la poubelle de la classe d'à côté. Lister son contenu permet d'émettre des hypothèses sur les activités menées par les élèves de cette classe.

LES OBJETS DE LA POUBELLE (LES « TRACES »)	LES ACTIVITÉS SUPPOSÉES (LES « HYPOTHÈSES »)
des feutres usés	du coloriage
des feuilles de brouillon avec des triangles	des exercices de construction géométrique
des feuilles multicolores	une activité d'arts visuels
Remarque : le chant, l'E.P.S. n'auront laissé aucune trace...	

**Pendant**

L'enseignant explique au parent archéologue « l'enquête » menée par les élèves et ces derniers sont invités à détailler leur démarche d'apprenti historien. À charge pour le parent de rebondir sur cette expérience pour faire comprendre son métier : « De ce tesson d'amphore, on peut déduire que... » Un dialogue s'instaure sur la connaissance des temps passés.

**Après**

Un compte rendu (des photos légendées en cycle 2, un texte rédigé en cycle 3...) est ensuite établi et transmis aux parents.



Les exemples sont bien sûr infinis (venir aider les enfants dans un atelier de calligraphie arabe ou chinoise ; venir présenter son pays d'origine en utilisant une carte, des photos...). L'important est de considérer les parents comme des interlocuteurs valables ayant tous quelque chose à partager et de les convaincre du bénéfice pour l'ensemble de la communauté éducative de cette démarche d'ouverture.

Au final, l'enseignant qui ouvre la porte de sa classe inspire simplement confiance aux parents. C'est fondamental pour que l'année se déroule bien. Une fois cette confiance établie, enseignants, parents, élèves iront avec sérénité vers le même but : la réussite de l'enfant. Ce dernier bénéficie largement de cette collaboration : il sait ce qu'on attend de lui, il sait qu'on cherche à l'accompagner dans un esprit de bienveillance à l'école comme à la maison, il sait qu'il a plusieurs interlocuteurs à sa disposition en cas de difficulté.

# UNE COÉDUCATION ENCOURAGÉE PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

## Encourager la création d'un espace-parents

Depuis la loi de refondation de l'École de 2013, chaque établissement scolaire est censé se doter d'un espace dédié aux parents d'élèves, délégués ou non. Avec un lieu au sein même de l'école, ces parents bénéficient ainsi de conditions favorables pour étendre leur participation : préparer les conseils d'école, discuter entre parents, dialoguer avec le directeur et ses adjoints, préparer des manifestations culturelles, etc.

Ces espaces parents sont également recommandés par la circulaire de rentrée de 2016<sup>4</sup>:

- ▶ un guide méthodologique est mis à disposition des directeurs, inspecteurs et chefs d'établissement afin de les aider à favoriser la coéducation école-famille ;
- ▶ une plaquette d'information pour les parents est articulée à ce guide : les parents peuvent solliciter les directeurs et les chefs d'établissement pour la mise en œuvre de ces échanges.

Il existe bien sûr des obstacles à la concrétisation de tels lieux. Non seulement il faut trouver une salle disponible dans les locaux, en liaison avec la municipalité, mais également faire appel à une personne pour animer les rencontres. Il est sans doute judicieux que cette dernière ne soit ni enseignant ni parent d'élève et qu'elle puisse bénéficier d'une rémunération de la part d'une collectivité locale.

Si elles existent, ces difficultés ne sont pas insurmontables et l'élément déterminant demeure la motivation et la détermination des membres de la communauté éducative.

D'ailleurs, de telles initiatives voient déjà le jour, ici ou là, avec un succès certain. Le mouvement ATD Quart Monde en recense quelques-uns sur son site<sup>5</sup> et décrit les conditions à réunir pour que le lien école/famille puisse être effectivement renforcé.

### Généraliser les mallettes des parents CP<sup>6</sup>

Le dispositif « Mallette des parents » a d'abord été appliqué en 6<sup>e</sup>, pour permettre aux parents de découvrir et de comprendre le fonctionnement du collège et le rôle qu'ils pouvaient y jouer. Il a été expérimenté à l'entrée à l'école élémentaire, en particulier dans les écoles de l'éducation prioritaire. L'objectif est désormais de généraliser cet outil à toutes les écoles.

L'entrée au CP est un moment clé : outre la place symbolique que prend l'apprentissage de la lecture, c'est l'année où les parents d'élèves découvrent le rôle qui sera le leur à l'école élémentaire.

La mallette CP comporte différents outils :

- ▶ une présentation générale de la mallette ;
- ▶ des fiches méthodologiques (trouver le ton et l'attitude juste pour les débats, organiser une journée « classe ouverte en activité », la mallette en pratique) et des fiches d'aide à l'animation des débats ;
- ▶ un DVD sur l'apprentissage de la lecture pour lancer le premier débat ;
- ▶ des photos et 16 dessins à utiliser comme supports de discussion pour les deux autres débats.

Le dispositif se déroule en plusieurs temps :

**1** – Une séquence de « classe ouverte en activité ». Les parents volontaires sont conviés à assister à un temps de classe. Il est

<sup>5</sup> | Voir <https://www.atd-quartmonde.fr/espace-parents-comment-on-fait/>

<sup>6</sup> | <http://eduscol.education.fr/cid59844/la-mallette-des-parents-cp.html>

aussi possible de leur montrer des vidéos sur le déroulement d'une séance en CP.

2 – Trois débats organisés autour des outils de la mallette :

- ▶ apprendre à lire ;
- ▶ aider son enfant à être élève ;
- ▶ être bien à l'école.

L'efficacité de la mallette des parents a déjà été évaluée, pour la version collège, par le Haut-Commissaire à la Jeunesse<sup>7</sup>. Les effets positifs suivants ont été observés :

- ▶ une plus grande implication des parents volontaires ;
- ▶ une plus forte implication de ces parents auprès de leurs enfants à la maison ;
- ▶ des rencontres plus fréquentes avec les enseignants ;
- ▶ une participation accrue aux activités des associations de parents d'élèves ;
- ▶ une amélioration du comportement des enfants ;
- ▶ une réduction des absences et des retards.

On peut légitimement supposer que les bénéfices d'un tel dispositif se feront également sentir dans le premier degré.

## Mieux définir le rôle des parents délégués

La circulaire de rentrée 2016 affirme que « la coéducation joue un rôle essentiel pour instaurer un climat propice à la réussite de chaque élève ».

En plus des espaces-parents et des mallettes-parents, les représentants des parents d'élèves voient ainsi leur rôle (à noter qu'il y a 17 millions parents d'élèves, représentés par 293 000 parents délégués) :

- ▶ Les enseignants sont invités à établir la liste des fournitures scolaires en concertation avec les parents<sup>8</sup>.
- ▶ Les parents délégués sont associés à **l'élaboration et au suivi des projets éducatifs territoriaux**, le but étant en particulier

7 | <http://www.parisschoolofeconomics.eu/IMG/pdf/Synthese-4p-MALLETTE-PSE.pdf>

8 | <http://www.education.gouv.fr/cid90446/liste-des-fournitures-scolaires-pour-la-rentree-2016.html>

de renforcer le dialogue avec les familles concernant l'articulation des temps scolaire et périscolaire<sup>9</sup>.

- ▶ Les parents d'élèves élus dans les instances départementales, académiques et nationales recevront une indemnité<sup>10</sup>.

Les fédérations de parents d'élèves (FCPE, PEEP, APEL) informent également les familles sur toutes sortes de sujets autour de l'école notamment par le biais leurs publications (*La Revue des parents, La Voix des parents, Famille et éducation...*) :

- ▶ le fonctionnement du système éducatif ;
- ▶ la formation des enseignants ;
- ▶ le système des remplacements ;
- ▶ le poids du cartable ;
- ▶ les règles de sécurité ;
- ▶ l'accompagnement de son enfant à la maison ;
- ▶ etc.

En tant qu'enseignant, il peut être judicieux de prendre connaissance de ces informations, afin de pouvoir apporter des réponses cohérentes aux questions de tous les parents de notre école.

9 | <http://pedt.education.gouv.fr/>

10 | <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A10238>

# PLANIFIER LE PARTENARIAT AVEC LES FAMILLES

De la même façon que les apprentissages sont programmés en amont par les enseignants, il peut être pertinent de planifier le partenariat<sup>11</sup> avec les familles afin de ne pas négliger cette dimension du métier.

Voici un calendrier à titre d'illustration.

<b>septembre</b>	Réunion de rentrée <sup>12</sup> .
<b>octobre</b>	Implication des parents dans un projet : participation des parents volontaires à l'aménagement de la bibliothèque de l'école, en complément du travail des élèves et des enseignants.
<b>novembre</b>	Entretiens individuels pour connaître les attentes de chacun et évoquer les particularités de chaque enfant.
<b>décembre</b>	Bilan scolaire : Quels progrès ? Quelles difficultés ? Des conseils pour progresser <sup>13</sup> !
<b>janvier</b>	Implication des parents dans un projet : animation d'un atelier d'arts plastiques au sein de la classe (quelques séances).

11 | Idéalement en équipe, mais on peut déjà agir au niveau de sa classe..

12 | Voir p. 28 et suiv.

13 | On formulera des recommandations communes à tous et d'autres personnalisées selon les difficultés de chacun.

<b>février</b>	Goûter dédié aux parents : les enfants travaillent à la préparation d'un goûter à destination de tous les parents de l'école conviés pour un moment festif.
<b>mars</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Bilan scolaire : quels progrès ? Quelles difficultés ? Des conseils pour progresser.</li> <li>▶ Printemps des poètes, lecture de textes, brigades poétiques<sup>14</sup></li> </ul>
<b>avril</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Solliciter des parents pour les sorties et les voyages à venir.</li> <li>▶ Journée sciences : les classes présentent des expériences scientifiques auxquelles les élèves et leurs parents doivent répondre en relevant des défis.</li> </ul>
<b>mai</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Entretiens individuels afin de faire le bilan des progrès et des difficultés de chaque enfant.</li> <li>▶ Transformer l'école en musée : toutes les productions plastiques sont installées et présentées aux parents (couloirs, cours et salles de classe sont les lieux d'exposition ouverts aux parents, de 16 à 18 heures par exemple).</li> </ul>
<b>juin, juillet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Bilan scolaire : quels progrès ? Quelles difficultés ? Des conseils pour progresser<sup>15</sup>.</li> <li>▶ Fête de fin d'année scolaire : parents, enseignants et animateurs s'associent pour élaborer jeux et animations<sup>16</sup>.</li> </ul>

14 | Ces « brigades », composées d'enfants et éventuellement de parents, interrompent l'activité de classe pour déclamer des poèmes.

15 | Là aussi, avec une partie commune et une partie individualisée.

16 | Voir p. suivante.

# SAISIR LES OPPORTUNITÉS

Des événements exceptionnels parsèment l'année : les sorties, les fêtes, les voyages... Leurs visées sont ludiques parfois, le plus souvent pédagogiques, mais ce sont aussi et surtout des occasions privilégiées pour enrichir les liens entre les familles et l'école.

## La fête de l'école

Les modalités des fêtes d'école peuvent varier, mais c'est la symbolique de celles-ci qui est importante : l'école s'ouvre ; parents, enfants et enseignants sont sur un pied d'égalité pour partager le plaisir d'être ensemble. C'est peut-être le jour le plus important de l'année du point de vue de la communication avec les parents et il convient de ne pas le négliger...

En amont : les parents ont participé à l'organisation de la fête, ils se sont retrouvés dans l'école pour des réunions préparatoires : quels stands ? quels lots ? quels horaires ? Ils ont ri ensemble, plaisanté avec le directeur...

Le jour de la fête : parents, enfants et enseignants s'affairent pour décorer, installer guirlandes et stands de jeu. Leur implication est multiforme : confection de costumes pour le spectacle, animation musicale, etc. Donner des responsabilités aux parents permet de les valoriser : *nous avons besoin de votre aide, de vos compétences pour que la fête soit réussie*. Les parents impliqués peuvent également aider à convaincre les parents plus réticents.



La fête débute : les enfants courent dans tous les sens, on est à l'école, mais c'est seulement pour se retrouver et s'amuser !

Les parents osent s'adresser plus franchement aux enseignants, qui s'écartent un peu de leur posture habituelle. C'est l'occasion de faire le point sur l'année écoulée de manière décontractée. Les échanges sont à la fois informels et fructueux ; l'école est ouverte et accueillante, et l'atmosphère festive récompense élèves, enseignants et parents des efforts fournis.

## Les sorties

Les attentes de l'enseignant à l'égard des parents accompagnateurs peuvent être explicitées à l'oral et à l'écrit :

- ▶ aide à l'encadrement ;
- ▶ aide pour la sécurité ;
- ▶ aide pour les activités mais sans donner les réponses ;
- ▶ aide pour tous les enfants (et pas seulement le sien !)
- ▶ possibilité d'interdire à un élève une attitude dangereuse, sans passer par l'enseignant (si l'enseignant est le responsable de l'activité, il n'est pas non plus le supérieur hiérarchique du parent accompagnateur).

Le document suivant peut éventuellement leur être distribué afin que les rôles de chacun soient bien identifiés.

### Exemple

**Chers parents,**

Vous aurez chacun 4 enfants sous votre responsabilité.

Voici ce que nous attendons des accompagnateurs lors des sorties :

- ▶ veiller avant tout à la sécurité des enfants ;
- ▶ aider à l'encadrement du groupe ;
- ▶ aider un enfant qui aurait une difficulté particulière ;

- ▶ reprendre sans hésiter un enfant dont l'attitude est inappropriée : cri, insulte, coup, comportement dangereux...

#### Remarques :

- ▶ ne pas hésiter à demander des précisions à l'enseignant ;
- ▶ préserver le calme dans le groupe permet de prévenir les dangers, notamment dans la rue.

Merci pour votre aide qui permet aux enfants de profiter pleinement des activités proposées.

## Les voyages

Préparer une sortie avec nuitée(s) supposera de bien se coordonner avec les parents sur les relations avec leurs enfants : pour les plus petits, le doudou que l'on croyait délaissé, l'habitude d'être habillé par l'adulte... ; pour les plus grands, les règles de correspondance avec les adultes, l'usage du portable...



Afin que les parents soient rassurés, il est important de s'adresser à eux sur deux registres :

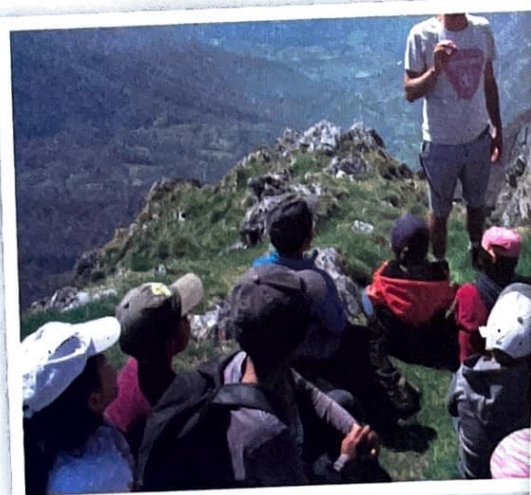
- ▶ Communiquer clairement les informations pratiques qui montrent que l'on a préparé ce séjour : où nous allons exactement, selon tel itinéraire, avec tel moyen de transport et un taux d'encadrement conforme à la législation ; comment les

parents seront informés de l'arrivée, puis du bon déroulement du séjour, etc.

- ▶ Être le plus explicite possible sur le projet pédagogique, par exemple :
  - le développement de compétences transversales relatives à l'autonomie et à la vie en commun ;
  - le renforcement de compétences disciplinaires, en particulier en découverte du monde (observer et décrire un paysage rural, découvrir des objets anciens et de vieux métiers...) et en français (écrire des comptes rendus de visite, tenue d'un carnet de vocabulaire...).

Au retour du voyage, les élèves préparent une exposition pour raconter aux parents leurs découvertes :

- ▶ une présentation orale du séjour, carte à l'appui ;
- ▶ un panneau de photographies légendées par les enfants ;
- ▶ les dessins réalisés durant la semaine ;
- ▶ etc.



© Benjamin Chemouny



## S'INSPIRER D'INITIATIVES EXISTANTES

Les expériences innovantes autour d'un réel partenariat parents/enseignants sont très nombreuses et si elles ne sont certainement pas modélisables en tant que telles, il y a des constantes qui peuvent servir de guide à d'autres actions.

### Les familles en difficulté

Attention ! Si la coopération entre école et maison est incontestablement bénéfique, si reconnaître les parents peut sembler aller de soi, le cas des parents en réelle et profonde difficulté est plus complexe. En voulant aider ces familles dans la réussite scolaire de leur enfant, il existe un écueil flagrant : dicter leur conduite à ces adultes vulnérables, les renforçant dans le sentiment de leur impuissance, de leur incompetence. Aider est une tâche subtile qui peut être entravée par de bonnes intentions (aider ceux qui en ont le plus besoin) alors que celui qui est aidé a d'abord besoin de se sentir accepté, reconnu, encouragé. Intervenir auprès des familles fragilisées au plan social suppose une connaissance précise du contexte : quelle vie de quartier ? Quels problèmes quotidiens ? Etc.

Ce sont les travailleurs sociaux qui, aux prises avec la réalité du terrain, ont une approche experte. Les enseignants ont tout avantage à se rapprocher de ceux-ci afin d'orienter les familles vers des structures d'aide adaptées et de s'inspirer de leurs pratiques<sup>17</sup>.

Géré par le ministère des Affaires sociales, Le Clas (contrat local d'accompagnement à la scolarité) est un exemple intéressant. Ses principes ont été précisés par la Charte nationale de l'accompagnement à la scolarité<sup>18</sup> en 2001. Il s'agit de mener des actions d'aide aux devoirs, d'apports méthodologiques et de développer, plus généralement, une pédagogie du détour visant à redonner confiance aux jeunes par le biais d'activités spor-

17 | L'association Partage travaille dans cette dynamique avec les familles du Mirail à Toulouse.

18 | « Les actions développées dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité s'adressent aux enfants et aux jeunes scolarisés, de l'école élémentaire au lycée. Elles s'exercent dans un cadre laïc, non prosélyte, assurant la mixité des garçons et des filles. Les accompagnateurs à la scolarité mettent l'accent sur l'importance de l'assiduité à l'école, sur la régularité et l'organisation du travail personnel, sur la méthodologie. Ils encouragent le goût de la culture la plus diversifiée, l'envie d'apprendre et le plaisir de découvrir. » (<http://www.social-sante.gouv.fr/espaces,770/enfance-famille,774/dossiers,725/soutien-a-la-parentalite,1794/dispositifs-et-mesures-pour,1792/contrat-local-d-accompagnement-a,9789.html>)

tives, artistiques, culturelles. Les familles trouvent un accueil, des conseils, un accompagnement dans les différentes étapes de la scolarité et peuvent, si elles le souhaitent, s'impliquer dans l'encadrement de ces initiatives.

## Les familles non francophones

Pour les familles étrangères, qui ne maîtrisent pas bien la langue française, une aide précieuse peut être obtenue auprès du Casnav<sup>19</sup> (Centre académique pour la scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs). Cette structure aide les enseignants et les familles durant cette phase délicate d'intégration : information aux familles, traduction, évaluation de l'enfant, démarches administratives, etc.

Si des places sont disponibles en Clin<sup>20</sup> (classe réservée aux primo-arrivants pour les enfants de 6 ans au moins), l'élève bénéficiera d'un soutien spécifique pour la découverte de la langue, mais aussi des usages de l'école française<sup>21</sup>.

En conclusion, il semble difficile de faire l'économie d'un rapprochement avec les professionnels du lien social si l'on souhaite communiquer pleinement et efficacement avec ces familles à besoins particuliers.

## Cibler les aides selon le public concerné ?

Aider les parents en prenant en compte leurs spécificités ne va pas de soi. En effet, l'école française, attachée à une conception républicaine et égalitariste, tient à accorder un traitement équivalent à chacun. Dans les pays anglo-saxons, des programmes d'aide à la parentalité sont mis en place en direction des communautés étrangères ou des parents divorcés, etc.

Des initiatives nationales existent toutefois : par exemple, les ELCO<sup>22</sup>, qui s'adressent aux élèves à partir du CE1. Cet enseignement de la langue maternelle et de la culture du pays d'origine en dehors du temps scolaire repose sur un principe : maîtriser sa langue maternelle est un atout pour acquérir un bon niveau dans la seconde langue qu'est le français. S'il s'agit de mieux structurer la langue parlée dans le milieu familial, l'objectif poursuivi est également de valoriser la pluralité des langues à l'école.

19 | [http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=61527](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=61527)

20 | <http://www.education.gouv.fr/cid58968/les-eleves-nouveaux-arrivants-non-francophones.html#L%E2%80%99essentiel>

21 | Voir Benjamin Chemouny, « Comment accueillir un enfant étranger ? », *La Classe*, février 2014.

22 | Les enseignements de langue et de culture d'origine sont présentés sur le site <http://eduscol.education.fr/cid52131/enseignements-de-langue-et-de-culture-d-origine-elco.html>